



2022

---

**15 PROPOSITIONS  
POUR LES SPORTS EXTRÊMES FRANÇAIS**

---

2026

*Certains rêvent de remporter des épreuves de free style ou des courses de l'ATSX pour atteindre le haut niveau international, d'autres cherchent à se procurer quelques belles émotions à partager dans une ambiance de franche camaraderie tout en recherchant un équilibre de vie sain. Ces 2 sports incluant 7 disciplines ont bénéficié de leur récente délégation de service public ministérielle (2018) et ils constituent un formidable vecteur de rajeunissement de nos pratiques avec pour certains, un incontestable bel avenir, y compris olympique.*

*Quels que soient les objectifs que visent ces sportifs, les clubs doivent être en mesure de guider chaque pas de leurs pratiquants avec la même vigilance, le rôle de la FFSG est de chercher des solutions pertinentes et solidaires à un accompagnement fédéral approprié en assistant notamment dirigeants et entraîneurs à l'élaboration de stratégies de développement comme de performance.*

*Ces propositions **générales** sur les disciplines constituent la déclinaison des 20 Axes transversaux du projet global de politique sportive sur l'Olympiade 2022/2026. Si ce projet était validé par les clubs affiliés, il appartiendrait alors aux différentes instances œuvrant au sein ou avec la FFSG (Csnse, Liges, Cd, Dtn) de les intégrer à leur plan **spécifique** d'actions en les coordonnant.*

1<sup>ère</sup> PROPOSITION - Mettre en place une convention-labellisation quadri-annuelle très simplifiée dans ses démarches, basée sur la politique sportive du (de la) Président(e) du club affilié et sur l'évaluation des 8 critères suivants grâce à la supervision de la Ligue régionale concernée et le suivi de la Direction Technique Nationale :

- Le potentiel Développement
- Le potentiel Compétition
- L'ambition Haut Niveau
- Le projet Sport-Santé
- La valeur Formation
- Le projet Sport pour Tous
- La volonté Évènementielle
- Le Matériel spécifique

Ce calcul apportera à chacun des 163 clubs affiliés :

- Des moyens financiers sur 4 années correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive.
- Et/ou des moyens humains ponctuellement correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive.

2<sup>ème</sup> PROPOSITION - Favoriser les initiatives des clubs dans leur politique de développement économique et plus précisément dans la recherche de partenariats divers liés à la modernité de ces nouvelles pratiques.

3<sup>ème</sup> PROPOSITION - Encourager une collectivité locale à la création d'une piste naturelle à l'entraînement du Ice Cross

4<sup>ème</sup> PROPOSITION - Organiser en France une grande épreuve Européenne de free style notamment avec les pays limitrophes de la France

5<sup>ème</sup> PROPOSITION - Nommer un délégué technique élu coordinateur des compétitions nationales et internationales de Sports Extrêmes.

6<sup>ème</sup> PROPOSITION - Redéfinir les listes des Sportifs d'Excellence Régionale (SER) selon des critères spécifiques au développement des sports extrêmes.

7<sup>ème</sup> PROPOSITION - Développer une formation BPJEPS multi disciplinaire dans laquelle les sports extrêmes sont inclus

8<sup>ème</sup> PROPOSITION - Créer par voie statutaire et réglementaire la Maison des Entraîneurs au sein de la FFSG. Tout entraîneur licencié en formation en fait gratuitement partie.

9<sup>ème</sup> PROPOSITION - Formaliser par voie statutaire et réglementaire la représentativité des coachs au sein de la CSNSE avec voix délibérative c'est-à-dire avec accès au droit de vote. Les coachs seront choisis par la Maison des Entraîneurs en nombre double aux postes réservés dans la CSN et puis ils seront soumis aux votes des Présidents de clubs lors de l'AG des sports extrêmes.

10<sup>ème</sup> PROPOSITION - Organiser via l'IFNMG et la Maison des Entraîneurs une formation annuelle pour les entraîneurs titulaires d'une licence lors de toutes les compétitions internationales et/ou nationales organisées par la FFSG.

11<sup>ème</sup> PROPOSITION - Conserver le Français comme langue première auprès de la fédération internationale dite ATSX, preuve du rayonnement fédéral

12<sup>ème</sup> PROPOSITION - Coordonner les calendriers des événements majeurs de l'ensemble des disciplines de sports extrêmes de manière à permettre à des compétiteurs pratiquant deux ou plusieurs disciplines de pouvoir y participer.

13<sup>ème</sup> PROPOSITION - Multiplier par 2 sur la durée du mandat le nombre de licences sports extrêmes

14<sup>ème</sup> PROPOSITION - Concevoir la mise en place d'actions spécifiques sur le Handisport de glace et faciliter l'accès à la compétition des personnes en situation de handicap.

15<sup>ème</sup> PROPOSITION - Conserver sur 4 ans les tarifs actuels des licences pour la pratique des sports extrêmes.